

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Morbihan
Arrondissement de LORIENT

Commune de GESTEL

N° 2015-0008

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 23 FEVRIER 2015

L'an deux mil quinze, le vingt-trois du mois de février, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de GESTEL, légalement convoqué le onze du mois de février, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Michel DAGORNE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Etaient présents :

Monsieur Michel DAGORNE
Madame Françoise MERRET
Monsieur Loïc QUEGUINER
Monsieur Jacques LE BRAZIDEC
Madame Catherine AUDRAN
Madame Elisabeth LIEUTIER
Monsieur Christophe CARER
Madame Delphine DI MAGGIO
Madame Aurélie GARGAM
Monsieur Thomas GUEGAN
Madame Gwénaëlle GUEPEY

Monsieur Jean-Marie GUYMARD
Monsieur Frédéric HONORE
Monsieur Ludovic KARABOUE
Monsieur Robert LAFOND
Madame Magali LAMOUREUX
Madame Isabelle LE CORDROCH
Monsieur Paul MELIS
Madame Pascale QUERE
Madame Jannick QUERRIEN
Monsieur Jean-François QUILLIEN
Madame Annelise RALEC

Absent excusé : Monsieur Yves LE SAUCE

Pouvoir : Monsieur Yves LE SAUCE à Madame Magali LAMOUREUX

Secrétaire de séance : Monsieur Thomas GUEGAN

OBJET : TARIFS 2015 : MODIFICATION DE LA DELIBERATION N° 2014-0068 DU 21 NOVEMBRE 2014

Par délibération en date du 21 novembre 2014 (délibération n° 2014-0068), le Conseil Municipal avait voté différents tarifs relatifs, entre autre, à la location de la Salle du Lain. Il convient de modifier ou de compléter cette délibération sur les points suivants :

1°) Location de la Salle du Lain aux associations gestelloises :

Toutes les salles ainsi que la vaisselle sont mises gratuitement à la disposition des associations gestelloises.

Par contre la mise à disposition du meuble de remise en température et des plaques chauffantes sera facturée 40 € par manifestation.

2°) Location de la Salle du Lain aux associations extérieures à la commune :

Les tarifs seront les mêmes que ceux qui sont appliqués aux particuliers gestellois, à savoir :

- Petite salle : 100 €
- Grande salle : 190 €
- Petite salle + grande salle : 260 €
- Laverie : 50 €
- Petite salle + meuble de remise en température et plaques chauffantes : 220 €
- Petite salle + Grande salle + meuble de remise en température et plaques chauffantes : 380 €
- Petite salle + meuble de remise en température et plaques chauffantes (2 jours) : 360 €
- Petite salle + grande Salle + meuble de remise en température et plaques chauffantes (2 jours) : 420 €
- Vaisselle (par 10 couverts) : 13 € les 10 couverts

3°) Salle du Lain nécessitant un nettoyage :

Dans le cas où l'état des lieux de sortie ferait apparaître que les salles ne sont pas rendues dans un état de propreté suffisant et qu'il est nécessaire de faire réaliser un nettoyage complémentaire, l'emprunteur se verra facturer le coût de nettoyage par application d'un tarif de 30 € par heure et par personnel qui sera intervenu pour ce nettoyage.

4°) Dégradation de la Salle du Lain :

En cas de dégradations constatées lors de l'état des lieux de sortie, le coût de remise en état sera refacturé à l'emprunteur.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE ces modifications de la délibération n° 2014-0068 pré citée,**
- **DIT que ces modifications sont immédiatement applicables.**

**Le Maire,
Michel DAGORNE**

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE de GESTE" at the top and "Morbihan" at the bottom, with a central emblem. The signature is written in a cursive style, crossing the stamp.